

**Accompagnement personnalisé pour les gens d'affaires, un objectif atteint pour la
Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant**

Mont-Tremblant, le 15 juin 2015 — Plus d'une cinquantaine de personnes ont assisté, le lundi 15 juin, au lancement d'un programme de services-conseils novateur offert aux gens d'affaires ainsi qu'à une conférence intéressante sur les fuites commerciales. Le tout était organisé par la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant en collaboration avec des partenaires dont le CLD Laurentides et Emploi-Québec.

Le conférencier invité pour l'occasion, Pierre Laflamme de la firme Demarcon, est un spécialiste du design, du marketing et de la communication. À partir de ses recherches, il a constaté que la situation commerciale du Grand Mont-Tremblant est très enviable car l'offre dépasse largement la demande, mais que celle-ci occasionne aussi des défis importants notamment à cause des diverses clientèles à desservir qui sont les résidents, les villégiateurs et les touristes. Tout en expliquant ce que sont les fuites commerciales, il a rappelé que peu importe si l'offre est là, il faut quand même s'assurer de ne pas perdre de clientèle au profit de la compétition. Chaque commerçant doit donc se questionner régulièrement sur les produits et les services qu'il offre. Il doit aussi bonifier son offre et s'assurer que son service à la clientèle est impeccable s'il veut augmenter ses ventes annuelles.

Cette conférence précédait la présentation d'un programme de services-conseils qui sera offert aux gens d'affaires qui sont membres de la Chambre de Commerce du Grand Mont-Tremblant et qui ont une entreprise qui emploie entre 3 et 25 employés. Selon le diagnostic qui sera effectué, l'entreprise pourra bénéficier de conseils provenant de professionnels qui œuvrent dans différents domaines comme la comptabilité, le marketing, la gestion des ressources humaines, le Web, la mise en valeur des produits (étalage), la gestion de l'inventaire, ... Comme chaque entreprise est différente et que l'expertise des propriétaires peut aussi varier, l'accompagnement sera modulé selon les besoins et les priorités. Grâce à ce programme, un bloc d'heures d'accompagnement sera offert gratuitement aux entreprises qui seront admissibles. S'il était nécessaire de prolonger l'accompagnement, un tarif préférentiel sera offert aux participants pour continuer leur démarche.

C'est le CLD Laurentides qui assurera la coordination de ce programme. Il sera épaulé par un comité de développement commercial de six personnes qui met en place un plan d'action et de communication en vue d'atteindre les objectifs de la démarche. Les six personnes sont : Paul Calce du CLD Laurentides, Pascale Lajeunesse d'Emploi-Québec, Jonathan Korb, Marie-Josée Forbes-Mitchell, Caroline Forget qui sont des administrateurs à la Chambre de commerce ainsi que la directrice de la Chambre de commerce, Isabelle Plouffe.

Tous les entrepreneurs intéressés peuvent obtenir plus d'informations sur ce nouveau programme ou encore s'inscrire directement en complétant le formulaire d'inscription au programme en visitant le site WEB du CLD à l'adresse : www.cldlaurentides.org.

À propos de la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant

La Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant compte 399 membres. Sa mission est d'offrir aux gens d'affaires des services favorisant leur réussite, le réseautage et l'accès à des occasions d'affaires. La Chambre est un partenaire incontournable du développement économique du Grand Mont-Tremblant !

Bas de vignette : Le comité de développement commercial est composé des personnes suivantes, 1ere rangée : Jonathan Korb, Caroline Forget, Pascale Lajeunesse. 2^e rangée : Isabelle Plouffe, Paul Calce et Marie-Josée Forbes-Mitchell.

- 30 -

Source :

Isabelle Plouffe
Directrice générale
Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant
819-425-8441 poste 2.